

DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE PÉRONNAS

D_2023_04_031

Sur convocation en date du 18 avril 2023, le Conseil municipal de la Commune de PÉRONNAS s'est réuni en séance ordinaire le 24 avril 2023 à 20H30, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène CÉDILEAU, Maire.

Présents :

BOZONNET-MEUNIER Kathy	BABUT Aurore	FERRIER Patricia
THEVENET Jean-Marc	BERTHET Dominique	GAY Daniel
BERLAND Martine	CORDIER Michel	GEOFFRAY Karine
MARTIN Hubert	DUBOIS Loïc	GOYAT Pascal
CHATELAIN Béatrice	DUCLOS Laurent	MONTIBERT Pierre
SIMONET Jean-Michel	DUCROZET Isabelle	PANEL Olivia
	FALAISE Alain	PEYROT Pascale
	FAYARD Pascal	SUPIE Sylvie

Procurations :

Monsieur Albert CARLIER donne procuration à Monsieur Daniel GAY
 Monsieur Xavier CHIROL donne procuration à Madame Hélène CÉDILEAU
 Monsieur Martin PERNET donne procuration à Monsieur Laurent DUCLOS
 Madame Catherine PIVET donne procuration à Madame Sylvie SUPIE
 Monsieur Christian VOUILIER donne procuration à Monsieur Pierre MONTIBERT

Absente : Madame Zarouhine CALMUS

Secrétaire de séance : Madame Aurore BABUT

Mise en ligne le : 26/04/2023

Relais petite enfance**Programme « Graines de Lecteurs »****Convention avec le Département**

Présentation du rapport par Madame Kathy BOZONNET-MEUNIER, Maire adjoint.

Le Conseil départemental a adopté le 26 septembre 2022 son schéma départemental de développement de la lecture publique pour la période 2023 à 2028. Dans ce cadre, il a décidé de poursuivre son programme Graines de lecteurs mis en œuvre depuis plus de dix ans, tout en le faisant évoluer.

Le Département souhaite intégrer de nouvelles structures, viser une meilleure coopération entre les bibliothèques et les structures petite enfance, accompagner sur mesure des projets initiés par les structures partenaires ainsi que toucher plus efficacement les enfants issus de familles éloignées du livre.

Toutes les structures petite enfance partenaires continuent à bénéficier des services liés au programme Graines de lecteurs. De plus, dès 2023, le passage de la médiatrice petite enfance en bébébus va évoluer en devenant un service réservé en priorité aux « nouveaux entrants » afin de les aider à se former à la littérature jeunesse et à la lecture aux tout-petits.

Il est donc proposé de signer une convention avec le Département de l'Ain dans le cadre du programme « Graines de lecteurs » pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2028 afin que le relais petite enfance puisse en bénéficier.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité (28 voix pour),

DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE PÉRONNAS

D_2023_04_031

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec le Département de l'Ain dans le cadre du programme « Graines de lecteurs » pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2028.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

PÉRONNAS, LE 24 AVRIL 2023



Le Maire

Hélène CÉDILEAU

Le Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Aurore Babut".

Aurore BABUT